



Éditorial

par Benoit Ferland

Le printemps des bibliothèques et du livre.



Benoit Ferland, président

Le printemps qui s'amène semble annoncer des jours meilleurs au Québec pour les bibliothèques et le milieu du livre. En effet, deux événements majeurs se mettent en branle simultanément : l'inauguration de la **Grande Bibliothèque du Québec** et le lancement de l'événement *Montréal, capitale mondiale du livre*. Ces deux événements contribueront indubitablement au rayonnement de Montréal et du Québec sur la scène culturelle internationale.

Le fait que l'UNESCO désigne pour l'année 2005 Montréal en tant que capitale mondiale du livre doit être considéré comme un honneur et rejaillir sur l'ensemble du milieu culturel québécois. Il faut ajouter que dans cette foulée plusieurs activités reliées à la

promotion de la lecture et du livre se dérouleront à Montréal au cours des prochains mois.

L'inauguration de la Grande Bibliothèque du Québec constitue l'autre événement d'envergure sur la scène culturelle québécoise. À n'en pas douter, cette ouverture marquera un des temps forts du développement des bibliothèques québécoises.

Cependant, comme tout projet d'envergure, la GBQ a été critiquée en certaines occasions. Parions qu'une fois ouverte et fonctionnelle, elle connaîtra un succès à faire rougir les critiques prématurées. Elle devrait permettre notamment de relancer la lecture publique au Québec.

Il faut d'ailleurs relativiser certaines des récriminations entendues depuis le démarrage de ce projet. Par exemple, ceux qui ont pu y voir un côté pharaonique auraient intérêt à examiner des entreprises semblables conduites avec succès ailleurs dans le monde dans des villes de même taille ou même plus petites. À preuve, la bibliothèque publique de Vancouver, inaugurée il y a quelques années, possède une superficie plus grande que la GBQ, en dépit d'une mission plus restreinte et

d'une population moins importante à desservir. D'autres bibliothèques d'importance pourraient être aussi données en exemple, telles celle de Phœnix notamment. Encore trop souvent, au Québec, on continue de se croire né pour un petit pain. Le milieu des bibliothèques illustre bien cette tendance misérabiliste. Alors qu'on coupe dans nos bibliothèques ou qu'on nous suggère de faire davantage appel au bénévolat, nous nous contentons trop souvent de baisser la tête en nous disant que l'État connaît une situation financière difficile. Pourtant, l'État trouve de l'argent pour financer des projets certainement plus discutables que l'édification, le développement de bibliothèques et l'embauche de bibliothécaires.

Dans ce même ordre d'idées, il apparaît opportun de signaler à ceux qui ont décrié les sommes consacrées à ce projet, les mettant en parallèle avec les besoins criants d'autres bibliothèques, que si

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	3
Dossiers et nouvelles	5
À l'agenda	16

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X



au Québec on n'a pas les moyens d'avoir une grande bibliothèque, on n'aura pas les moyens d'en avoir de petites. Par ailleurs, en cette période de questionnement des services publics et surtout de dépassement de coûts dans les projets publics, cette entreprise peut être qualifiée de réussite et illustre bien le savoir-faire québécois en bibliothéconomie, mais également en administration publique. En effet, la gestion sérieuse et rigoureuse de ce projet mérite d'être citée en exemple et on aurait souhaité la voir appliquée aux projets du métro de Laval ou encore à celui du Registre des armes à feu. Le projet de la GBQ démontre qu'il est faux de croire que seul le privé sait gérer efficacement des projets d'envergure.

Il faut également rassurer ceux qui craignent pour leur bibliothèque de quartier : la GBQ ne viendra pas les remplacer, que ce soit à Montréal ou ailleurs. Il ne s'agit pas d'un projet à caractère soustractif, mais plutôt à caractère multiplicateur dans l'offre de lecture publique. En effet, cette bibliothèque publique nationale constituera un centre d'expertise au service éventuel de tous les bibliothécaires québécois. Elle pourrait même servir de source d'inspiration et

d'émulation pour l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises. Certains doutent de l'effet de levier qui pourrait découler de ce projet. Pourtant, plusieurs exemples tendent à démontrer cette possibilité : la construction de grands musées au Québec a eu un effet positif sur la fréquentation de l'ensemble des institutions muséales québécoises; la construction de la Place des Arts, il y a quelques décennies, a également eu un effet positif sur le milieu artistique et musical québécois. Lorsqu'on examine avec soin le projet de la GBQ, on se rend compte qu'il s'agit d'un véritable projet porteur pour le milieu des bibliothèques et pour le milieu culturel en général. Signalons enfin aux derniers sceptiques que, depuis le début de ce projet, on n'a jamais autant parlé des bibliothèques dans les médias et dans la population en général.

Certains se questionnent sur les liens entre la nouvelle politique culturelle de la Ville de Montréal et la GBQ. Pourtant, la construction d'une grande bibliothèque à Montréal alliée à un plan de redressement des bibliothèques publiques sur ce territoire ne doivent pas être considérés comme antinomiques ou mutuellement

exclusifs. Bien au contraire, on pourrait, à l'instar de la politique culturelle de la Ville de Montréal, considérer que l'inauguration de la GBQ constituera l'an 1 du plan de rattrapage des bibliothèques publiques montréalaises et peut-être mêmes québécoises. Le projet de la GBQ doit être considéré comme la solution idoine aux problèmes d'espace que connaissaient auparavant la bibliothèque centrale de Montréal et l'édifice de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec.

Après un tel projet, il est fort peu probable que cette réalisation vienne stopper les investissements dans le réseau des bibliothèques québécoises. Si tel était le cas, ce serait à nous et à la population d'intervenir à bon escient pour forcer les autorités à ne pas arrêter de supporter leur développement. Il serait également déplorable que cette nouvelle institution, une fois inaugurée, ne reçoive plus le financement adéquat.

Je profite de l'occasion pour rappeler que notre congrès annuel se tiendra bientôt dans la belle région de St-Hyacinthe. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre.

Nominations



Christine Dufour est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2005 à titre de professeure adjointe à l'EBSI.

Viviane Belleau est bibliothécaire réseau attachée aux activités corporatives du réseau des bibliothèques de la Ville de Laval.

Catherine Séguin est bibliothécaire de référence à la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal

Hafid Zoumhani est bibliothécaire à la bibliothèque de l'arrondissement Rosemont, Ville de Montréal.

Andy Spilioe est consultant-services aux bibliothèques chez OCLC Canada.

Michelle Vallée est bibliothécaire des services publics au Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, région des bibliothèques Chaleur.

Gisel Villalobos est bibliothécaire à la bibliothèque Reginald Dawson à Ville Mont-Royal.

Caroline Régis est directrice de la bibliothèque municipale de Saint-Lambert.

Micheline Perreault est Chef du Service des bibliothèques, arrondissement du Vieux-Longueuil, succursale Jacques Ferron.

Louise Chagnon-Côté est bibliothécaire au traitement documentaire, collection de prêt et de référence à la bibliothèque nationale du Québec.

En direct du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu une réunion le 27 janvier et l'autre le 10 mars. Les points suivants ont été abordés :

Le prix *Bibliothécaire de l'année*

Les membres du Conseil ont étudié le rapport du comité du prix, qui n'a pu être attribué en 2004 en raison d'un certain manque de compatibilité avec les critères d'admissibilité. Il a été convenu qu'un communiqué serait diffusé sur le site de la CBPQ afin d'informer les membres des décisions prises. (Communiqué 14 février 2005).

Afin de faciliter la remise du prix en 2005, le comité a reformulé les critères de mise en candidature et les conditions d'admissibilité et les a soumis au Conseil pour approbation. Les membres du Conseil ont unanimement félicité les membres du comité du prix ainsi que les membres du jury pour leur enthousiasme et le travail accompli.

Politique culturelle de Montréal

Suite au dépôt en novembre 2004 du projet de politique culturelle, le président, Benoit Ferland a envoyé un commentaire aux principaux quotidiens de même que son texte éditorial du numéro précédent de *Corpo Clip*. Un premier jet a été rédigé par la directrice générale à l'intention du CA. Le texte final a par la suite été déposé à l'Office de consultation publique de Montréal. Le président et la directrice ont présenté les grandes lignes du mémoire le 21 février dernier.

Congrès 2006

Les membres du Conseil ont entériné la candidature de la Ville de Laval pour le prochain congrès annuel.

Prévisions budgétaires 2005-2006

Le premier jet des prévisions budgétaires a été discuté. Suite à des propositions de modifications, le budget 2005-2006 sera proposé pour adoption à la prochaine réunion en avril pour ensuite être présenté à l'assemblée générale. Par la même occasion, les membres du Conseil ont recommandé de proposer une augmentation des cotisations pour l'année 2006 et 2007. Cette proposition sera également présentée en assemblée générale pour adoption.

Montréal Capitale mondiale du livre

L'influence de cet événement devrait se répercuter sur l'importance de la lecture et de la bibliothèque scolaire dans la préparation d'une nouvelle génération de lecteurs. À cet effet, une réunion avec les parents est prévue lors d'un Forum qui se déroulera le 24 octobre 2005 à la Grande Bibliothèque. L'événement portera le titre : « Ouvrir un livre, ouvrir son esprit @ la bibliothèque ». C'est l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS) qui en sera le maître d'oeuvre avec la participation de la CBPQ.

Table de travail sur les bibliothèques scolaires

Jocelyne Dion, membre du Conseil a accepté de représenter la CBPQ à cette nouvelle Table de travail présidée par Chantal Guérin de la Direction des ressources didactiques au ministère de

l'Éducation. Cette table a pour but de servir de lieu d'échanges et de concertation sur les moyens et sur les outils à mettre en place pour soutenir les écoles et les commissions scolaires dans le développement de leurs bibliothèques. Elle s'inscrit dans le plan d'action sur la lecture à l'école présenté en janvier et qui comporte un investissement de 60 millions sur trois ans pour les bibliothèques scolaires.

Code de déontologie et discipline

La directrice générale a présenté aux membres du Conseil les derniers développements dans ce dossier. Les règlements sont encore en attente d'approbation suite à des remaniements. Une version finale sera envoyée aux membres avant l'adoption en assemblée générale et ensuite par le gouvernement.

Comité du prix *Bibliothécaire de l'année 2005*: appel de candidatures

La C.B.P.Q. compte attribuer le prix du bibliothécaire professionnel de l'année au cours de l'automne prochain. Aussi le comité du prix invite-t-il dès maintenant les membres de la Corporation à identifier les bibliothécaires qui se seront démarqués au cours du dernier semestre de 2004 et du premier de l'année en cours. Les candidatures doivent être déposés au secrétariat en juin.

Les membres du comité croient que le milieu professionnel de la documentation recèle de grands créateurs, d'administrateurs émérites, de chercheurs des plus stimulants et

roboratifs et de bibliothécaires modèles. Mais, règle générale, le silence et la discrétion des établissements documentaires déteindraient sur l'effectif professionnel. On serait loin de la spontanéité et du rayonnement du monde des médias et des arts en particulier. Pour l'avenir, le comité souhaite que le leitmotiv de la profession devienne « Bien faire et le laisser savoir ». Somme toute, la distinction accordée contribuera à augmenter la « radio-activité » de la profession.

L'an dernier, le prix n'a pas été attribué à la suite de la recommandation du jury chargé du choix du lauréat. Le report aura permis l'établissement de critères plus précis et de procédures plus limpides.

D'ores et déjà, c'est le printemps et bientôt le dégel, on trouve sur le site électronique de la Corporation le règlement du concours, les formulaires de candidature et une présentation générale du prix. À chacun d'explorer son milieu et son établissement, d'identifier les bibliothécaires exemplaires ou modèles et les meilleurs de l'espèce et de proposer leurs candidatures ou encore de les inviter à se proposer. Cela serait déjà une illustration de la confiance en soi et du dynamisme ambiant.

Le comité du prix souhaite que l'on fasse parvenir à la Corporation le plus grand nombre possible de candidatures et il rappelle que chacun est un lauréat en puissance.

Comité de formation

Le programme de formation 2004-2005 s'est conclu le 16 mars dernier avec une session très fréquentée sur *Les normes*

de rendement, indicateurs de performance et gestion axée sur les résultats en bibliothèques. Depuis, le comité travaille avec énergie à l'élaboration du prochain programme automne 2005-hiver 2006.

Le nouveau programme devrait être envoyé dans le courant de l'été.

Argus recherche de nouveaux collaborateurs

Le comité de rédaction recherche activement des collaborateurs pour participer au développement de la revue, c'est-à-dire au choix des orientations et des sujets, à la recherche d'auteurs et à la relecture des textes. Joignez-vous à notre équipe dynamique ! Soyez à l'affût des tendances et des sujets d'actualité de notre profession ! Développez vos réseaux !

Si vous êtes intéressé, contactez-nous via le secrétariat de la CBPQ à info@cbpq.qc.ca

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur:
Comité de Corpo Clip
Audrey Attia
Michel Claveau
Roger Drouin (*révision*)
My Loan Duong
Régine Horinstein
Luce Marquis
Lila Mazouzi
Sylvain Robichaud
Catherine Séguin

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas,
Bureau 103
Montréal (Québec)
H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Sabrina Nguyen (CBPQ)

Dossiers et Nouvelles

par Audrey Attia, Michel Claveau, My Loan Duong,
Régine Horinstein, Luce Marquis, Lila Mazouzi et Catherine Séguin

Montréal capitale mondiale du livre 2005 - conférence de presse

Le 23 mars se tenait une conférence de presse dans le hall de l'Hôtel de ville de Montréal en présence de nombreux invités, partenaires et collaborateurs. Les divers intervenants (Denis Vaugeois, Sandra Gonthier, pour MCML, Francine Senécal, pour la Ville de Montréal et une représentante de Quebecor inc., grand partenaire et commanditaire principal) ont présenté à la fois l'événement, les festivités et la programmation ainsi que la contribution qu'ils y apportaient. Rappelons que Montréal est la cinquième ville à obtenir ce titre de l'UNESCO et que l'année débutera avec une Grande fête d'inauguration lors du week-end des 23 et 24 avril à la Place des Arts. Pendant deux jours plus d'une centaine d'écrivains et d'artistes auront rendez-vous avec le grand public pour partager leur passion de la lecture. L'année sera jalonnée d'activités et d'événements dans la Ville et les bibliothèques, la Ville ayant développé aussi une programmation dans ces 54 bibliothèques. Ainsi chaque arrondissement sera invité à mettre en vedette ses bibliothèques et la Ville mettra en œuvre un vaste plan de promotion du réseau.

Signalons aussi la collaboration de la Société de transport de Montréal qui sera le transporteur officiel du livre à Montréal et qui organisera en collaboration avec le milieu du livre des événements littéraires tout au long de l'année. Radio-Canada (Première chaîne et CBC Radio One) feront la promotion de l'événement tant au niveau local, national qu'international.

Un seul site pour consultation de l'ensemble des multiples activités et la participation de Quebecor (télévision, médias écrits, distribution et internet): <http://mcml.canoe.com>

100% Audace

L'exposition *100% Audace : la littérature québécoise pour la jeunesse s'expose* sera un des événements majeurs de Communication-Jeunesse dans le cadre de Montréal Capitale mondiale du livre. Cette exposition rend hommage aux artistes et artisans québécois de la littérature jeunesse. Un volet international s'ajoute à l'événement avec l'accueil de la Bibliothèque internationale de jeunesse de Munich et la présentation d'une sélection d'illustrations d'artistes allemands. De plus une programmation d'activités sera proposée pour tous les publics.

Musée du Château Dufresne 2 avril-31 juillet 2005

Communiqué de la ministre de la Culture et des Communications

Dans le cadre de la conférence de presse sur Montréal Capitale mondiale du livre, la ministre Beauchamp a émis un communiqué intitulé « Place à la lecture et au livre ». Madame Beauchamp rappelle qu'en cette année dédiée à la lecture et au livre elle a confié à son ministère le mandat d'élaborer un plan d'action en matière de développement de la lecture et des bibliothèques publiques comme lieu de culture et

milieu de vie citoyenne et communautaire. Le plan d'action vise à favoriser un meilleur accès de la population à la culture et au savoir.

Source : Colette Proulx, Conseillère en communication, MCC

Ouverture de la Grande Bibliothèque au grand public le 30 avril

La Grande Bibliothèque ouvrira ses portes au grand public le samedi 30 avril 2005. L'horaire de l'opération « portes ouvertes » sera de 10h à 22h le samedi 30 avril et de 10h à 17h le dimanche 1^{er} mai. À compter du 3 mai, la Grande Bibliothèque sera ouverte du mardi au vendredi de 10h à 22h et la fin de semaine de 10h à 17h. Elle sera fermée tous les lundis à l'exception de la section *Actualités et nouveautés* située au rez-de-chaussée de l'édifice qui sera quant à elle ouverte sept jours par semaine jusqu'à minuit.

L'inauguration officielle aura lieu le 29 avril en présence du premier ministre, Monsieur Jean Charest et de la ministre de la Culture et des Communications, Madame Line Beauchamp.

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

C'est le 23 avril qu'est célébrée mondialement la journée du livre et du droit d'auteur. Au Québec et au Canada cette célébration en est à son dixième anniversaire. Cet anniversaire sera fêté sous le titre « Lire, un plaisir qui se célèbre » s'inscrivant ainsi dans la

foulée des thèmes des années précédentes. Chrystine Brouillet et Dany Laferrière se partageront le rôle de porte-parole auprès des médias régionaux et nationaux.

Les objectifs généraux de cet événement sont : donner le goût de la lecture, augmenter la fréquentation dans les bibliothèques et les librairies, sensibiliser le public aux enjeux des métiers du livre et du droit d'auteur et accroître la participation des intervenants en région. L'ensemble de la programmation est disponible en ligne depuis le 6 avril sur le site :

<http://www.jmla.qc.ca/>

Comme par le passé les libraires et bibliothèques bénéficieront d'outils promotionnels pour souligner cet événement (affiche, carte-cadeau). Une ligne info 1-866 permettra aussi d'accéder gratuitement aux bureaux de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL).

Bibliothèques : Opération séduction

Le magazine *Entre les lignes* consacre un dossier sur les bibliothèques intitulé « Opération séduction » dans son numéro du printemps 2005. Le magazine sur le plaisir de lire (ainsi présenté) propose entre autres dans ce numéro : une visite guidée de la Grande Bibliothèque, une entrevue avec Lise Bissonnette, sa PDG, un dossier sur la bibliothèque réinventée où elle donne la parole notamment à Silvie Delorme, à titre de consultante en architecture de bibliothèques, un historique des bibliothèques dans le monde sur 5000 ans d'histoire, l'historique sur l'évolution de la bibliothèque au Québec

et un article sur *L'homo bibliothécus*, Florian Dubois, qui partage ses coups de cœur en matière de bibliothèques publiques au Québec.

Chroniques de la BNQ

Le numéro hiver 2005 de *À Rayons ouverts* (no.62) est consacré au dossier : « Diffusion : les services à la clientèle » et passe en revue les services qu'offrira la nouvelle Bibliothèque nationale à son ouverture.

Site de la Coalition en faveur des bibliothèques scolaires

Grâce au support technique et graphique de la BNQ le site web de la Coalition a été totalement modifié. Créé à l'automne 2003, la page d'accueil sous le slogan « Livrez bataille » présente l'actualité de la Coalition. Parmi les rubriques, on retrouve la mission et objectifs, les différentes actions menées, un dossier de presse, une foire aux questions, la liste des membres et des liens vers des sites d'utilité : <http://www.bibliothequesscolaires.qc.ca>

Rencontre des retraités

Fin de mars, Gaston Bernier a adressé aux bibliothécaires retraités une invitation à une rencontre à la fois sociale et semi-professionnelle sur les lieux du congrès de la Corporation (de 16 h à 21 h le vendredi 20 mai). La réunion proprement dite (16 h 30 - 18 h) sera précédée des retrouvailles à 16 h et suivie d'un repas pris en commun.

Un projet d'ordre du jour de cette sixième rencontre a été acheminé aux 70 membres du groupe par le canal électronique. Deux invités prendront la parole, Serge Harvey (retour de mission) et Richard Paré (rétrospective d'une carrière et projets de retraite). Les réalisations et les projets du groupe (chroniques, répertoire biographique, pages électroniques) seront également abordés. Les retraités de la région maskoutaine sont invités d'une manière toute spéciale.

Les personnes intéressées recevront sur demande (adressée à GastonBernier@assnat.qc.ca) le projet d'ordre du jour et le procès-verbal de la rencontre de Québec à l'automne 2004.

Recherchés : retraités

Une fois parvenus à la retraite, de nombreux bibliothécaires rompent les liens avec les associations professionnelles. Les uns le font visière levée mais beaucoup cèdent à l'euphorie des chambardements et aux mirages de la liberté reconquise. Après quelques mois ou quelques années, le premier choix est souvent remis en cause. On veut alors reprendre contact avec les collègues et les confrères. Le Réseau informel des bibliothécaires retraités regroupe actuellement 70 bibliothécaires dispersés sur l'ensemble du territoire laurentien. C'est peu par rapport au bassin réel. Aussi les efforts de recrutement, si l'on peut dire, se poursuivent.

Si on connaît des retraités, il faut les inviter à communiquer avec le regroupement à l'adresse courriel : GastonBernier@assnat.qc.ca, ou on le fait soi-même. Une attention particulière devrait être portée aux retraités vivant à Saint-Hyacinthe et dans la région

limitrophe en raison de la rencontre du groupe à l'occasion du Congrès de la Corporation.

Depuis le mois de février, les Bibliomanes Langelier, avec l'appui des Amis de la Bibliothèque de Montréal (ABM) ont fait circuler une pétition dans les bibliothèques de l'arrondissement. Ils ont multiplié les démarches visant à augmenter une pression sur l'arrondissement qui prévoit couper deux postes de bibliothécaires dans les bibliothèques de Maisonneuve et Hochelaga. À cet effet, les Bibliomanes rappellent l'importance que joue la bibliothèque dans la communauté alors qu'il s'agit de surcroît un quartier dit défavorisé. Du côté du conseil de l'arrondissement, la conseillère responsable du dossier culture, Claire St-Arnaud, a émis un communiqué aux médias (14 mars) dans lequel elle tente de rassurer la population en expliquant qu'il s'agit d'une réorganisation administrative liée à la convention collective et que le service à la population ne devrait pas être affecté. Rappelons que ce dossier a fait l'objet de plusieurs articles dès 2004, la Gazette ayant été le premier quotidien à dénoncer la situation. La CBPQ pour sa part est également intervenue tant auprès des professionnels, du syndicat que de la direction de la Ville de Montréal.

Source : Tremblay, Anne-Marie. *L'itinéraire*. 15 mars 2005

Réaction d'un collègue dans le quotidien *Le Devoir*

Réjean Savard, professeur titulaire à l'EBSI, Université de Montréal, écrit dans *Le Devoir* (du 23 mars 2005, p.A 8) et profite de l'événement unique de *Montréal Capitale mondiale du livre 2005* pour souligner les disparités flagrantes entre les bibliothèques publiques de l'Est de Montréal comparativement à l'Ouest de l'île. Cet article d'opinion vient en effet en réaction à la coupure de postes de bibliothécaires telle que décrite dans le texte précédent. Il souligne en effet que l'efficacité de la lecture publique dépend grandement de la qualité des effectifs sur le terrain et que les normes bibliothéconomiques recommandent un bibliothécaire pour 10,000 habitants. Or l'Ouest de l'île répond à ses normes alors que les arrondissements les moins bien dotés se situent surtout dans l'Est de Montréal. Il rappelle que la politique culturelle de Montréal a pris un engagement de rattrapage en matière de bibliothèques et l'oppose à la réalité sur le terrain. Enfin il précise que des millions de dollars sont économisés en déléguant à la Bibliothèque nationale les services de l'ancienne bibliothèque centrale de Montréal et termine en posant la question : pourquoi cet argent n'a-t-il pas été réinvesti dans les bibliothèques de quartier notamment les plus démunies?

Cinq projets de collaboration entre le secondaire et les cégeps

Dans son édition du 13 janvier dernier, La Presse, faisait état de projets de fusion présentés par la Beauce,

Drummondville, Lanaudière, Saint-Félicien et Valleyfield.

Parmi les propositions soumises, la Beauce propose la création d'une superstructure scolaire de la maternelle à la maîtrise quant aux autres, elles visent à faciliter le passage du secondaire au collégial par l'assouplissement des règles d'admission ou de nouveaux diplômes plus courts. La fusion du secondaire professionnel et des techniques du collégial pourrait être entreprise dès septembre à Drummondville. À suivre.

Source : Allard, Marie. *La Presse*, 13 janvier 2005, p.A10

Manuels scolaires prêts pour la réforme en première secondaire

L'association nationale des éditeurs de livres a émis un communiqué qui confirme l'appui des éditeurs scolaires à la réforme du curriculum et de la disponibilité des manuels scolaires, requis à l'implantation de celle-ci en première secondaire, dès le printemps. Les manuels seront prêts si les conditions prévues à cet effet sont maintenues.

Source : ANEL, 15 mars 2005

Externalisation et sous-traitance dans les services d'information

Le titre de cet ouvrage avec en sous titre « état des lieux et perspectives » a été coordonné par Isabelle Martin, Hind Mesloub, Florence Muet, Christine Pellat de ADBS Rhône-Alpes/Lyon. Il

aborde le phénomène de la sous-traitance des services documentaires et leur pratique en France mais aussi dans d'autres pays.

Benoit Ferland, président de la CBPQ a participé à cet ouvrage avec un article portant sur l'externalisation dans les bibliothèques publiques québécoises. Le livre est diffusé au Québec via l'ASTED.

Quoi voir quoi faire

Caroline Régis, directrice de la bibliothèque de Saint-Lambert a fêté le premier anniversaire de sa chronique bénévole. *Quoi voir quoi faire* dans les bibliothèques de Longueuil, diffusée à chaque semaine sur les ondes de la radio CHAA FM dans le cadre de l'émission « Escapades culturelles ». Les jeudis entre 9h30 et 10h et ce depuis septembre 2003, Caroline Régis informe les citoyens sur les multiples activités offertes par les bibliothèques de Longueuil. Par la même occasion, elle explique aux auditeurs le fonctionnement de la bibliothèque ainsi que la profession de bibliothécaire. Une belle initiative à signaler et à encourager partout sur le territoire du Québec.

Trop sexy pour être bibliothécaire à Harvard

C'est sous ce titre que le *National Post* du 23 mars fait état d'une poursuite intentée contre l'Université Harvard par une bibliothécaire, Desiree Goodwin. Celle-ci détentrice de deux maîtrises (bibliothéconomie et anglais) a travaillé une dizaine d'années à titre d'assistante-bibliothécaire à la Ivy League School. Depuis 1999, elle a

postulé à pas moins de 13 postes qui ont été comblés par des collègues moins qualifiés qu'elle. La poursuite allègue que la bibliothécaire s'est fait reprocher ses tenues « sexy » et allègue aussi qu'elle est devenue la risée de tous pour avoir postulé tant de fois à un poste. Desiree Goodwin, qui est noire, y voit un cas de discrimination basée sur le sexe et la race. La cause arrive à un bien mauvais moment pour la prestigieuse université à la suite des déclarations récentes de son président Lawrence Summers sur les différences innées en matière de réussite dans le domaine des sciences (les femmes étant défavorisées par la nature). Dossier à suivre.

Internet dans 10 ans

L'Institut de recherche Pew Internet & American Life Project vient de publier un rapport sur le futur de l'Internet selon des experts du domaine. Les résultats sont issus d'une consultation menée en septembre 2004 auprès de 1 200 spécialistes et experts.

Les avis semblent partagés sur plusieurs aspects, ainsi 42 % pensent que l'engagement social augmentera au cours des 10 prochaines années grâce au repérage d'organismes en ligne mais 30 % sont d'avis contraire. 40 % considèrent salutaire la prolifération d'information relative à la santé et 30 % l'inverse.

66 % sont convaincus qu'une attaque dévastatrice affectera le réseau Internet au cours des 10 années à venir.

59 % déclarent que le gouvernement et les entreprises accroîtront leur surveillance sur les internautes par divers dispositifs;

57 % pensent que les classes virtuelles seront de plus en plus populaires;

56 % que le télétravail et la formation à distance se répandront et 50 % que le

partage anonyme et gratuit de fichiers musicaux se poursuivra aisément.

Source : *Bulletin SISTech*, articles du 14 janvier 2005

Nouveau weblog collaboratif

Le réseau des URFIST (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique) a créé ce nouveau weblog qui traite de l'actualité dans le domaine des sciences de l'information et du monde de la documentation et des bibliothèques, auquel contribuent plusieurs chercheurs en sciences de l'information et conservateurs de bibliothèques. <http://www.urfist.info/>

Pourquoi des bibliothèques à l'heure d'Internet ?

Christiane De Craecker-Dussart s'interroge sur la place et l'utilité des bibliothèques dans notre société. Ces dernières années, les bibliothèques sont en effet prises entre deux réactions des usagers : tantôt, on les entend s'exclamer « Avec Internet, les bibliothèques ne sont plus nécessaires », tantôt, ils se plaignent « J'ai perdu mon temps sur Internet à la recherche d'information ». Il faut admettre qu'Internet transforme la pratique des professionnels de l'information. On constate notamment que les demandes sont plus sophistiquées et plus compliquées qu'avant, les questions simples étant résolues directement par l'utilisateur.

L'auteur expose plusieurs bonnes raisons de maintenir les bibliothèques à l'heure de la société des connaissances et du savoir :

- tout n'est pas sur Internet;
- chercher dans Internet est ardu;

- le contenu disponible en ligne n'est pas toujours vérifié ni mis à jour;
- les sites donnant accès au texte intégral sont rares;
- le livre électronique (e-book) n'a pas réussi sa percée;
- la lecture à l'écran est plus rébarbative et moins ergonomique que la page imprimée;
- une bibliothèque virtuelle ne remplace pas une bibliothèque traditionnelle, elle la complète;
- la numérisation des documents est onéreuse;
- les documents disponibles en lignes n'ont pas plus de 10-15 ans;
- le web ne peut remplacer les services offerts par une bibliothèque car il reste avant tout un outil.

Source : De Craecker-Dussart, Christiane. Pourquoi des bibliothèques à l'heure d'Internet? Athena, no. 203, septembre 2004, p. 28-34.

Des e-books gratuits disponibles en ligne

Le site Web E-books Libres & Gratuits (<http://www.ebooksgratuist.com>) met à la disposition du grand public quelque 750 œuvres numérisées tombées dans le domaine public. Les documents peuvent être téléchargés dans différents formats (Word, Acrobat Reader) et des formats adaptés aux e-books (Mobipocket Reader et eReader). La recherche dans la base peut se faire par auteur, titre, catégorie ou genre. La collection, très variée, comprend entre autres des œuvres d'Andersen, Zola, Poe, Homère et quelques auteurs contemporains. Le site est géré par un groupe de Canadiens francophones.

Source : E-books gratuits : bibliothèque libre. *L'ordinateur individuel*, no. 167, décembre 2004, p. 98.

RESSI, nouvelle revue électronique Suisse en Science de l'Information

RESSI, publiée deux fois par an, est un périodique scientifique en libre accès et surtout GRATUIT. Son objectif est de favoriser la rédaction d'écrits helvétiques et, de mettre à la portée aussi bien des bibliothécaires, documentalistes et archivistes suisses des articles internationaux en science de l'information. Le public visé est la communauté suisse et internationale, notamment les chercheurs, les enseignants, les professionnels et les étudiants. www.ressi.ch

Source : RESSI, une nouvelle revue électronique en science de l'information. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2004, Vol.41, N6, p.316.

Google Scholar, nouvel outil de recherche pour l'IST

Le moteur de recherche Google lance un outil gratuit destiné aux étudiants et aux chercheurs des universités. Celui-ci permet d'effectuer des recherches ciblées sur des ressources documentaires spécifiques telles que les publications universitaires, les bases de *pre-prints* et les bases bibliographiques, etc. Actuellement, il est disponible qu'en anglais. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://scholar.google.com>

Source : Google Scholar, nouvel outil de recherche pour l'IST. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2004, Vol.41, N6, p.316.

PERSÉE, portail de revues scientifiques en SHS

PERSÉE, inaugurée en 21 janvier 2005, est un nouveau portail en libre accès et gratuit. Conduit par un consortium d'établissements publics, il assure la diffusion en ligne des collections rétrospectives de revues scientifiques de langue française dans le domaine de l'homme et de la société. Dans un premier temps, un corpus de sept revues a été numérisé. Cet outil au service de la communauté des chercheurs permet de parcourir les revues du portail, les sommaires numériques de chaque numéro, de lancer une recherche sur les métadonnées associées à un document et sur le texte intégral, d'obtenir la version en mode texte de chaque image numérisée et de l'utiliser à des fins de citation. De plus, des fonctionnalités permettent une exploitation et une réappropriation de l'information scientifique. En effet, l'internaute peut : conserver les requêtes lancées et les documents consultés, extraire une liste bibliographique, être informé par courriel de l'intégration d'un nouvel article correspondant à ses centres d'intérêt. L'équipe de travail effectue les développements en Open source, basés sur des normes et standards ouverts. Une deuxième phase est prévue pour les années 2005 à 2007, qui se traduira par l'intégration de nouvelles revues et le développement de nouvelles fonctionnalités.

Ce portail est consultable à l'adresse suivante : www.persee.fr

Source : Ouverture de PERSÉE, portail de revues scientifiques en SHS. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2004, Vol.41, N6, p.317.

Le WEB : Ses développements et ses orientations futures !

Le CRIM a présenté les nouvelles orientations du Web lors du séminaire technologique le 20 et 21 octobre dernier. L'article fait état des points de vue de Karl Dubost (membre de l'équipe du W3C) et Michael Kay, deux sommités dans leur domaine respectif. Ils expliquent en quoi Internet et le Web ont changé notre manière de vivre à la maison et au travail, ainsi que les tendances à venir.

Plusieurs normes (ou nouvelles versions de normes) sont sur le point d'émerger sur le web comme CSS 3.0, XHTML, les services WEB et surtout le déploiement du Web sémantique. La version 3.0 de la norme CSS, offerte en version bêta, permet de ne déployer que des éléments spécifiques afin d'effectuer de la programmation sélective et, d'avoir un contrôle sur la sélection et la gestion des colonnes. L'intégration du XML dans le HTML va permettre le développement d'applications tels les flux RSS.

Cette normalisation des services est stratégique. Karl Dubost rappelle les initiatives et normes visant à doter le Web d'une structure, de la mise en place d'un *vocabulaire contrôlé*, d'une *taxonomie* et d'un *thésaurus*.

Michael Kay fait le bilan de la norme XML afin d'identifier les défis à relever et déterminer son orientation future. Selon lui, celle-ci est cruciale pour l'avenir du web. Un bref rappel des objectifs initiaux est fait pour conclure sur les conséquences du XML sur le plan des applications de bureau et dans le domaine des bases de données.

Le Web sémantique promet d'être spectaculaire!

Source : Mondoux, André. L'avenir du Web. *Accélération*, CRIM No.6 Hiver 2005 p.11-12.

Éthique et TIC

André Mondoux donne son point de vue sur la nécessité d'avoir plus d'éthique, y compris dans nos pratiques en TIC.

Après définition du terme, il explique comment notre vision du monde nous a conduit à rejeter progressivement toute forme d'autorité extérieure. Les pratiques éthiques individuelles sont une voie non négligeable de solution aux défis sociaux. Selon lui, l'éthique en TIC est assez complexe pour diverses raisons. Un des questionnements est le fait que les technologies, non neutres, instaurent une vision du monde qui leur est propre ou qu'il est nécessaire de miser sur la « transparence » des données.

Ces débats ne peuvent être systématiques. L'éthique est réduite à une opération de « maintenance » sur des faits (tenir à jour le système) et les TIC sont les instruments soumis à la volonté humaine. En mentionnant certains travaux de technologues réputés, il conclut que les débats sur l'éthique doivent se faire à l'extérieur de la technologie afin d'avoir une vision plus critique.

Source : Mondoux, André. Éthique et TIC. *Accélération*, CRIM, No.6 Hiver 2005 p.7-8.

Système de diffusion électronique des documents de l'ONU (Sédoc)

La documentation officielle de l'Organisation des Nations Unies est maintenant entièrement disponible sur Internet à l'adresse : <http://documents.un.org>.

Le Sédoc contient près de 800 000 documents et il s'enrichit de 100 000 autres annuellement. Ils sont disponibles dans les six langues de l'ONU soit l'anglais, le français, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe. Pour la plupart des organes et commissions, les documents remontent généralement à 1993. Cependant, la documentation relative aux réunions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité tenues depuis 1985 ainsi que les résolutions adoptées depuis 1946 par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et le Conseil de tutelle s'y retrouvent.

Un guide de formation au Sédoc peut être consulté à l'adresse : <http://www.un.org/depts/dhl/dhlf/resguidf/trainfr.htm>

Source : Ouverture au public de la documentation officielle de l'ONU. *Documentaliste- Sciences de l'information*, vol.41, no 6, 2004, p. 320.

Find it @McGill

L'Université McGill met à la disposition de sa clientèle étudiante de nombreuses ressources électroniques. Aussi, afin de faciliter et améliorer la recherche d'information, un nouvel outil a été développé : Find it @ McGill (www.library.mcgill.ca/findit). Par

exemple, suite à une recherche dans une banque de données bibliographiques, cet outil permet d'identifier rapidement les articles disponibles en texte intégral ou encore ceux qui sont disponibles en version imprimée dans une des bibliothèques de l'Université McGill.

Pour les bibliothèques de McGill, la prochaine étape est l'implantation d'un portail qui fonctionnerait d'une façon analogue à Google. Cependant, au lieu de chercher n'importe où sur Internet et n'importe quoi, ce portail explorerait la richesse des ressources électroniques des bibliothèques de McGill. Pour la Students' Society of McGill University, ce projet est important et elle a décidé d'investir une partie importante des fonds requis.

Source : Finding it @ McGill. *Focus*, Winter 2005, p. 7.

Bibliothécaires scolaires en Ontario

C'est par un vote très serré que le Conseil scolaire du district de Toronto a approuvé une proposition visant à ajouter 65 postes de bibliothécaires à temps plein dans les écoles primaires, mesure qui totalise un coût de 4,8 millions de dollars. L'ajout de ces 65 postes aux 235 déjà existants (écoles primaires et secondaires) ne signifie pas nécessairement que chaque école primaire bénéficiera d'un bibliothécaire à temps plein. La formule de financement provincial alloue un bibliothécaire pour 769 étudiants alors que seulement 2 % des écoles primaires reçoivent ce nombre d'élèves. Cette décision des administrateurs du Conseil scolaire du district de Toronto, qui vise à consolider les efforts faits en alphabétisation, devra recevoir l'appui financier du

gouvernement ontarien pour que le Conseil puisse rencontrer ses obligations financières.

Source : Boards adds 65 librarian positions in schools. *The Toronto Star*, 24 Feb 2005, p. B1.

« Des sondages à petits prix » - *Conducting Surveys on a Shoestring budget*

La *University of Southern California (USC)* a réussi l'exploit d'obtenir une foule d'information de la part de ses usagers pour moins de \$250. Pendant 36 heures, on a sondé les usagers de la bibliothèque, et les informations recueillies ont servi à déterminer le taux de succès de cette entreprise du printemps 2003. Le personnel cherchait à savoir si la bibliothèque était fructueuse dans sa quête d'innovation, de son centre multimédia et de ses services généraux orientés vers les usagers. Afin de limiter les coûts, on se base sur des sondages déjà publiés qu'on adapte avec l'aide de collègues et d'étudiants. On choisit ensuite le moment idéal en prenant bien soin d'éviter les périodes de congés ou d'examen. 1982 réponses furent recueillies, au lieu des 1 000 attendues. Des étudiants ont fait la saisie des données dans un tableur, puis l'analyse des résultats s'est faite avec l'aide de l'outil statistique SPSS. Ce sondage peu coûteux a permis de révéler les points forts, mais aussi et surtout les lacunes de la bibliothèque. En ces temps difficiles, la mise en oeuvre d'un sondage maison a permis de recueillir de l'information précieuse à des coûts très minimes.

Source : *American Libraries*, Feb. 2005, pp. 38-39

« Les valeurs professionnelles : ça n'a pas de prix » - *Professional Values: Priceless*

Une transformation fondamentale est en cours dans les bibliothèques de tous types aux États-Unis : la déprofessionnalisation du rôle de bibliothécaire. Même dans les bibliothèques publiques les plus avant-gardistes, les bibliothécaires sont relégués à des tâches administratives, leurs rôles traditionnels étant remplis par des commis ou des bibliotechniciens. Les bibliothécaires ont toujours eu tendance à croire que leur titre et leurs études leur garantiraient une certaine reconnaissance professionnelle, alors que la pratique démontre qu'on n'accorde pas automatiquement respect et salaire raisonnable à ceux qui obtiennent leur lettres de créance, un code d'éthique, des connaissances ou un droit de pratique. La mondialisation a comme effet d'ouvrir l'éducation de l'information à de nouvelles sphères, faisant en sorte que seules l'éducation et les compétences ne soient plus suffisantes pour survivre. Les bibliothécaires ne pourront donc survivre qu'à condition de faire partie d'un groupe qui accepte et supporte leur professionnalisme. Ils ne seront vus comme des professionnels que tant et aussi longtemps que leur professionnalisme sera reconnu dans les valeurs profondes de la culture américaine. Des consultants tentent de démontrer qu'en plus d'être orientées vers le marché, les bibliothèques doivent se concentrer sur une définition étroite de la valeur du service à la clientèle.

Les bibliothécaires sont en quelque

sorte victimes de leur succès. Ayant au cours des dernières décennies été numérisée ad nauseam, l'information est maintenant disponible plus facilement et donne plus que jamais raison à ceux qui ne se rendent plus à la bibliothèque. Pas surprenant que les bibliothèques tentent de réduire le nombre de professionnels afin de maintenir leurs contrats avec leurs distributeurs. Le sort des bibliothécaires est entre les mains de différents intervenants dépendamment du milieu. Alors que les professionnels des bibliothèques publiques semblent avoir le contrôle sur leur avenir, il en est autrement dans les milieux académiques, scolaires et corporatifs alors que des administrateurs non professionnels décident de ce qui est nécessaire ou souhaitable versus ce qui ne l'est pas. Finalement, on note que la tendance à renommer les écoles de bibliothéconomie en écoles des sciences de l'information aide à positionner les professionnels dans des rôles plus compétitifs mais a un effet néfaste sur la profession, donnant une définition plus étroite de simple fournisseur d'information aux bibliothécaires alors qu'ils sont en fait pourvoyeurs de culture, d'éducation, de divertissement et d'information. À moins que la profession ne se redéfinisse comme un joueur essentiel dans l'engagement national pour l'éducation, elle ne sera alors définie qu'en termes économiques par les forces du marché. Et comme la bulle des « point-com » (dot.com) nous l'a démontrée, ces forces ne sont pas toujours rationnelles.

Source : *American Libraries*, Jan. 2005, pp. 52-55

DAFL : Développement accéléré de formation en ligne

Nos voisins du Sud appellent ces outils multimédias « Rapid e-learning ». Ils permettent de développer des formations en ligne maison. Simples et conviviaux, ils intègrent les modules d'apprentissage, les images et les bandes sonores rapidement et à moindre coût. Leur utilisation ne nécessite pas de formation particulière, ils s'appuient sur des outils d'édition connus tels PowerPoint, sur lesquelles on enregistre des trames sonores personnalisées. De plus, Lersus, Breeze de Macromedia, SNAP! Studio, Content Point, Webex ou Mindflash offrent des modèles de suivi des « apprenants », d'évaluation des apprentissages et de création d'exercices en ligne.

Si vous choisissez de développer vous-même une formation en ligne, sachez que cet univers dispose déjà de son standard utilisé pour définir les modèles de contenu de formation dans Internet, le SCORM, et d'une norme, le AICC. D'ailleurs, les produits mentionnés ci-dessus s'y conforment. De plus, en général, on privilégie le format Flash, convivial et accessible par la plupart des usagers. Puis, on peut penser y intégrer des balises XML, permettant le repérage de nos contenus par les outils de recherche (Google).

Enfin, il faut être conscient que ces outils ne mettent pas en péril les emplois de designer pédagogique, ni de programmeurs de formation en ligne. Il faut garder en tête que l'outil doit être proportionnel au projet.

Source : Concevoir des formations en ligne en deux temps trois mouvements, dans CEFRIO, *Bulletin SISTech*, 25 février 2005.

2005 : Sept tendances technologiques en hausse

Chaque année, l'équipe de veilleurs stratégiques de VDL2 tente de percer l'avenir en matière de technologie. Sept tendances ressortent en 2005 :

1. La téléphonie Internet bousculera les marchés et amènera même une guerre des marchés; tout à notre avantage!
2. Le monde de la publicité s'ouvre à l'Internet (42% des budgets de visibilité)
3. Les entreprises devront mesurer systématiquement les résultats de leurs activités pour s'adapter à l'évolution rapide des Internautes.
4. WIMAX, la norme Internet sans fil à longue portée, va permettre de « déployer Internet Haute Vitesse gratuitement à tout un quartier ». VLD2 imagine déjà Montréal, une « Île sans fil »!
5. L'alerte automatique Google ainsi que les moteurs de repérage automatique (Crawler) vont systématiser la diffusion de l'information, tel un fil de presse.
6. Internet Haute Vitesse devrait amener la maturité du réseau.
Puis, la dernière, mais non la moindre:
7. Internet se féminise (car madame achète plus souvent en ligne que monsieur). On prédit des sites spécifiquement pour les femmes; des sites en deux versions, une pour les hommes et une pour les femmes; ainsi que la création d'emplois pour les femmes dans le secteur des technologies, pour aider à féminiser le réseau.

Enfin, peut-être n'est-il pas très étonnant que la Haute Vitesse popularise Internet. Toutefois, on est ici surpris que les tendances ne soient aucunement touchées par le droit d'auteur qui se structure de plus en plus dans Internet.

Source : Dumais, Michel. Les tendances techno selon VLD2. *Le Devoir*, 17 janvier 2005, p. B7.

Propriété intellectuelle dans Internet

Creative Commons, licence de propriété intellectuelle pour les connaissances dans Internet. Grosso modo, cette licence cède certains droits à l'utilisateur, tout en protégeant certains droits du créateur. Michel Dumais résume : « au lieu de *Tous droits réservés*, *Creative Commons* impose le modèle *Certains droits réservés* ». Le journaliste du *Devoir* a d'ailleurs reçu des courriels de juristes du domaine de la propriété intellectuelle, qui acquiescent au fait que dans l'actuelle structuration de ce droit sur Internet, *Creative Commons* est un modèle des plus intéressants.

OpenSource, en science humaine; le projet BIOS financé par la fondation Rockefeller; et maintenant *Science Commons*, des éditeurs de la licence suivent ce modèle. Ils permettent tant aux étudiants, aux chercheurs qu'aux industriels d'accéder aux connaissances en respectant le droit d'auteur.

Les concepteurs de *Commons Sciences* travaillent activement à développer ce secteur de la propriété intellectuelle. Ils développent actuellement un modèle de licence permettant la publication d'un article dans plusieurs revues; ou encore

des licences lisibles par la machine, permettant l'accès sur Internet de documents scientifiques en libre accès.

Cette chronique montre bien comment la structuration du droit d'auteur dans Internet est en ébullition et transformera le monde écrit d'ici peu.

Source : Dumais Michel. Propriété intellectuelle : Creative Commons s'intéresse aussi à la science. *Le Devoir*, 17 janvier 2005, p. B7.

Les impacts de l'externalisation pour les professionnels de l'information

Une enquête sur l'externalisation des services de documentation a été menée par l'ADBS en France en 2003. Les résultats viennent de paraître dans l'ouvrage « Externalisation et sous-traitance dans les services d'information : état des lieux et perspectives », d'Isabelle Martin, Hind Mesloub, Florence Muet et Christine Pellat (Éditions ADBS, 2004, 278p.). La conclusion porte sur les incidences de l'externalisation sur les professionnels de l'information en termes de gestion, d'image et de compétences. Selon l'étude, l'externalisation est lié à trois problématiques : la façon dont on intègre la fonction documentaire dans l'approche économique de l'organisation, la question de l'image des services documentaires quant à leur capacité à négocier et leur positionnement, et enfin, le problème des compétences et de leur maîtrise.

La première approche par rapport à l'externalisation des services est celle de la réduction des coûts : il peut s'avérer plus intéressant d'externaliser certaines activités plutôt que de les

réaliser à l'interne. C'est une préoccupation de nos décideurs. Attention, cependant, à ne pas s'enfermer dans une logique de coûts : le travail réalisé par un service d'information génère des coûts immédiats, mais aussi des bénéfices à long terme. L'externalisation doit donc s'appuyer sur l'évaluation du retour sur investissement des activités du service. Elle peut aussi être utilisée pour développer la flexibilité et la souplesse dans l'organisation. On peut ainsi « jouer » sur les coûts de personnel. Cette question provoque deux points de vue de la part des professionnels : le risque aux yeux de certains d'induire une réduction des effectifs; pour d'autres, l'opportunité de recentrer les activités sur d'autres fonctions plus valorisantes, visibles ou stratégiques.

La décision d'externalisation doit donc être intégrée dans une stratégie de développement globale du service, qui suppose une harmonisation de l'organisation interne. L'externalisation suppose un choix stratégique pour le service, une définition précise des missions, priorités et objectifs. Il est nécessaire de réorienter et d'accompagner le personnel en charge des tâches externalisées. On sait qu'il persiste encore une méconnaissance de nos activités professionnelles par les décideurs, ce qui peut rendre difficilement justifiable un projet d'externalisation considéré comme un coût direct supplémentaire. D'où l'importance de la promotion du service à l'interne et la nécessité pour les professionnels de maîtriser les techniques de gestion et de négociation. Les choix d'externalisation renvoient à la question de la conception de l'activité documentaire. L'enjeu est de recentrer l'organisation sur ce qui est au cœur du métier, d'où la question de la définition de ce qui est essentiel au métier. Outre-Atlantique, deux points de vue

s'opposent : certains considèrent qu'au cœur du métier c'est la gestion des collections, les bibliothécaires devant en conserver le contrôle total tandis que pour d'autres, c'est le service rendu au public, les bibliothécaires peuvent déléguer la gestion des acquisitions. Les choix des fonctions à externaliser dépendent donc directement de cette définition.

Enfin, l'externalisation est souvent perçue par les professionnels comme une perte de savoir-faire. Beaucoup perçoivent leur valeur ajoutée dans la connaissance fine des besoins de leurs utilisateurs. Or, l'externalisation suppose la standardisation de l'activité et présente le risque de créer une distance entre les besoins et les services offerts. Cependant, les activités nécessitent aujourd'hui l'utilisation de technologies sophistiquées qu'un service d'information ne peut raisonnablement pas maîtriser entièrement. L'externalisation est un bon moyen de compléter son offre de services, car ces prestataires externes sont spécialisés et peuvent se permettre d'investir sur la maîtrise de ces outils. L'externalisation peut parfois permettre un transfert de compétences et être l'occasion de mener des projets innovants en limitant la prise de risque et des investissements majeurs. Enfin, l'externalisation doit être gérée en interne : du personnel doit être dédié à cette tâche pour assurer le suivi et le contrôle afin de garantir la qualité du résultat.

Le mouvement d'externalisation dans les entreprises, depuis les années 70, a créé un secteur d'activité à part entière : le secteur des services aux entreprises. Cela explique en partie le développement, certes faible, mais effectif, des professionnels de l'information autonomes et des micro-

entreprises offrant des services d'information. Il est important de changer notre point de vue sur l'externalisation qui n'est pas forcément une menace, mais plutôt une opportunité de gérer de façon rigoureuse nos services et d'accroître leur champ d'intervention.

Source : Martin, Isabelle; Meslout, Hind; Muet, Florence; Pellat, Christine. L'externalisation : quels impacts pour les professionnels de l'information-documentation ? *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 41, n° 6 (2004), pp.334-338.

La bibliothèque Gabrielle-Roy fête ses 20 ans

Il y a déjà vingt ans que la bibliothèque Gabrielle Roy ouvrait ses portes dans la Basse-Ville de Québec. Étudiants, jeunes, vieux, riches, pauvres, une foule bigarrée constitue sa clientèle. La bibliothèque compte 10 000 m² offrant un espace ouvert et confortable rappelant les librairies à grandes surfaces. Elle est ouverte 360 jours par année. Elle attire plus de 900 000 visiteurs annuellement. Elle est l'institution culturelle la plus populaire de la vieille capitale. Avec son ouverture, en 1983, la proportion de la population utilisant ses services est passée de 20% à 40% et se maintient depuis dépassant la moyenne provinciale.

Selon, le président de l'Institut canadien, Jean Payeur, sa construction a participé à la revitalisation du quartier.

La gratuité de son abonnement a eu un effet certain sur le taux de sa fréquentation. D'ailleurs avec les fusions, les citoyens des anciennes banlieues où ils existaient des frais, ont déferlé à la bibliothèque. Bientôt, grâce à la carte unique les citoyens pourront

fréquenter les 27 bibliothèques de la région, dont plusieurs font l'objet d'importants travaux de rénovation (Vanier, Sillery, Charlesbourg, Val-Bélair, Sainte-Foy et Saint-Émile).

Ces dernières années, la bibliothèque a pris le tournant des nouvelles technologies : système informatique pour tout le réseau, location de DVD et disponibilité de postes Internet. L'installation des postes Internet a attiré une nouvelle clientèle, les jeunes adultes, et les statistiques démontrent qu'ils empruntent plus de livres que les autres abonnés. Le réseau des bibliothèques constitue le pivot de la politique culturelle de la Ville. Il représente huit des dix millions de dollars du budget du service de la culture.

Source : Porter, Isabelle. La grande bibliothèque de Québec : La bibliothèque Gabrielle-Roy fête ses 20 ans. *Le Devoir*, Samedi et Dimanche le 27 février 2005.

Montréal : Trois édifices culturels sont orphelins

Trois édifices à valeur patrimoniale de la région de Montréal deviendront vacants avec l'ouverture de la Grande Bibliothèque : la Bibliothèque Saint-Sulpice, l'édifice Aegidius-Fauteux et la Bibliothèque centrale.

La Société immobilière du Québec (SIQ) consultera afin de trouver une vocation future à la bibliothèque Saint-Sulpice. Déjà des éditeurs et des universitaires ont proposé de promouvoir un Institut du livre dans cet édifice. Cependant les projets sont préliminaires et encore aucun ne s'est démontré viable. La SIQ envisage la mise en vente de l'édifice Aegidius-Fauteux.

Quant à la Bibliothèque centrale, la Ville de Montréal prévoit y installer les bureaux du Conseil des arts de Montréal (CAM). Par ailleurs, le CAM préférerait renouveler sa location au 3450, rue Saint-Urbain, un édifice appartenant au SIQ.

Source : Baillargeon, Stéphane. Montréal : Trois édifices culturels sont orphelins. *Le Devoir*, mardi, le 8 mars 2005, p. B-8.

Josiane a dû s'exiler en Ontario

Josiane Lacroix, une jeune diplômée a dû quitter le Québec, il y a trois ans, pour travailler comme bibliothécaire dans une école primaire du District Centre Sud-Ouest, une commission scolaire francophone de l'Ontario, parce qu'il n'y avait aucun poste dans les écoles primaires et que les emplois étaient très rares au secondaire. Elle déplore « qu'actuellement, au Québec, les gens qui choisissent les nouveaux livres n'ont pas toutes les connaissances requises pour être efficaces » et que le gouvernement québécois n'accorde pas autant d'importance aux bibliothèques scolaires qu'en Ontario.

La commission scolaire de Toronto vient d'embaucher 65 nouveaux professionnels pour gérer ses bibliothèques. Ainsi chaque bibliothèque scolaire peut compter sur les services d'un bibliothécaire.

Source : Ménard, Sébastien. Josiane a dû s'exiler en Ontario. *Le Journal de Montréal*, mercredi, le 9 mars 2005, p. 7.

Gallimard oppose la lecture à la télévision pour promouvoir la collection Folio

Gallimard vient de lancer une campagne publicitaire provocante sous le slogan : « Un Folio lu, une émission stupide pas vue ». Cette campagne oppose la lecture à la télé.

La campagne débutée le 26 février se poursuivra jusqu'à la fin de l'été. Chaque personne qui achètera deux titres de la collection Folio recevra une trousse de décrochage télévisuel. La trousse comprend un titre de la collection Folio 2, un signet qui permet de calculer le nombre de jours d'abstinence de télé et un télé-horaire, Télé-Stop, qui présente des résumés de livres, des techniques pour décrocher de la télécommande et de petites annonces humoristiques de lecteurs qui veulent, par exemples, se débarrasser de leur télé.

Folio met également en ligne un site Internet qui proposera un concours permettant de gagner 50 livres de la collection Folio à la condition de convaincre un ami de décrocher de la télé. La campagne aura son écho dans les grandes librairies du Québec, dont Renaud-Bray, Archambault et Chapters.

Source : Cauchon, Paul. Gallimard oppose la lecture à la télévision pour promouvoir la collection Folio. *Le Devoir*, le 27 février 2005, p. B-7

Main mise économique-politique anglosaxonne sur l'ISBN !

Programmé pour 2007, le passage de l'ISBN (International Standard Book Number) à 13 chiffres s'effectue dans la controverse contre la suprématie anglosaxonne. Après plus de 30 ans d'existence, le cadre des 10 chiffres de l'ISBN était devenu trop étroit pour suivre l'explosion exponentielle du nombre de publications depuis la révolution informatique. Il était donc impératif d'allonger la colonne des chiffres. Or l'Agence internationale de l'ISBN de Berlin, subventionnée par la Fondation culturelle prussienne pour le patrimoine, financée par l'État allemand depuis sa création, dans les débuts des années 70, ayant fait défection, il a été décidé en 2005, à Berlin, lors de la conférence annuelle, que la publication de la nouvelle norme s'accompagnera d'une révision des statuts de l'Agence. La modernisation de l'Agence passera aussi par l'obligation de trouver de nouvelles ressources.

La nouvelle norme émanera du comité ISO de Washington, et il est clair que les règles du jeu sont désormais dictées par les Américains et les Britanniques. Le nouveau projet statutaire prévoit une modification majeure du mode de financement et d'administration. La nouvelle méthode de gouvernance préconise la facturation des services et un contrôle accru de la norme par la future société qui remplacera l'Agence, structure qui, selon plusieurs, risque de favoriser les gros pays au détriment des petits pays. L'obligation pour les agences locales de s'acquitter, dès 2005,

A l'agenda

par Sylvain Robichaud

Prière d'envoyer vos suggestions à sylvain_robichaud@blackwell.com

25-27 Avril 2005

Symposium Interdoc

Gestion de contenu d'entreprise

Rens. : www.interdoc.com/site/symposium2005/

18-20 mai 2005

36^e congrès annuel de la CBPQ

Séduire et fidéliser : stratégies et finalités

Saint-Hyacinthe, Québec

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca/congres/congres2005/congres2005.html>

18-20 mai 2005

34^e atelier annuel sur la formation documentaire (AAFD)

Guelph, Ontario

Rens. : wilu@uoguelph.ca

<http://www.lib.uoguelph.ca/wilu/>

25-29 mai 2005

Atlantic Provinces Library

Association Conference (APLA)

Our Libraries, Our Communities

Halifax, Nouvelle-Écosse

Rens. : <http://www.smu.ca/administration/archives/apla/>

5-8 juin 2005

Special Libraries Association 2005

Annual Conference

Putting Knowledge to Work

Toronto, Ontario

Rens. : <http://www.sla.org/toronto/2005/>

15-18 juin 2005

Canadian Library Association

Annual Conference (CLA)

Calgary, Alberta

Rens. : <http://www.cla.ca/conference/2005/>

25-28 juin 2005

American Library Association

Annual Conference (ALA)

Chicago, Illinois

Rens. : <http://exhibitors.ala.org/chicago/>

14-18 août 2005

71st IFLA General Conference and Council

Libraries – A voyage of Discovery

Oslo, Norvège

Rens. : <http://www.ifla.org/IV/ifla71/>

Suite de la page 15

d'un droit d'adhésion calculé sur la base du PNB par habitant et du chiffre d'affaires de l'édition nationale est perçue comme une mesure discriminatoire pour les moins nantis. À cela s'ajoutera désormais l'obligation pour les agences locales de signer un contrat avec la société basée à Londres, qui définira les critères de performance parmi lesquels le devoir de fournir à la société anglaise toutes les métadonnées qui constituent ni plus ni moins que la carte d'identité complète d'un titre. Autrement dit, les produits des bases bibliographiques qui ont nécessité de lourds investissements de la part des pays plus pauvres sont susceptibles d'être exploités par des

géants comme Amazon.com.

Bref, transposé dans le domaine de la publication, cette bataille de David contre Goliath risque bien de voir une fois de plus s'imposer la méthode de gouvernance qui fait les frais des pays riches au détriment des pays pauvres.

Source : *Livres Hebdo*, no.584, 14 janvier 2005